

D. PETIT, **sue- en grec ancien : la famille du pronom réfléchi* (Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, 79), Louvain - Paris, Peeters, 1999.

Cet ouvrage est la version remaniée de la thèse de doctorat de D. Petit, soutenue en 1996 à l'université de Paris-IV Sorbonne. D. Petit y étudie la réflexivité des formes pronominales issues du thème **sue-* en grec ancien, notamment chez Homère, où le paradigme complet du pronom réfléchi archaïque est attesté ($\acute{\epsilon}$ / $\acute{\epsilon}\acute{o}$ / $\acute{o}\acute{i}$ / adj. poss. $\acute{o}\zeta$). — Dès l'Antiquité grecque, ces formes ont retenu l'attention des grammairiens et furent l'objet de nombreuses controverses. Les linguistes modernes relèvent une contradiction importante : du point de vue morphologique, ces formes se rapprochent des pronoms personnels, tandis que par la nature de leur référence elles sont plus proches des anaphoriques et des démonstratifs. C'est cette contradiction que l'A. s'efforce de résoudre en étudiant de manière systématique les convergences et les divergences entre réfléchi et pronoms personnels aussi bien en grec archaïque que dans les autres langues indo-européennes. — Après une brève introduction (p. 1-6), où se trouvent exposées la problématique générale et la méthodologie adoptée, l'A. examine les occurrences du thème **sue-* en grec archaïque et essaie de déterminer le rôle que l'accent pouvait jouer dans l'usage de ses formes. L'analyse du pronom de troisième personne chez Homère, Hésiode et dans la poésie archaïque et les documents épigraphiques est fondée sur les théories des grammairiens grecs, qui, pour l'accentuation des pronoms personnels, font la distinction entre le critère de la référence syntaxique et celui de l'emphase. Au terme de son analyse, l'A. confirme que « l'accent servait à date ancienne à l'expression conjointe de ces deux critères » (p. 91). — À l'étude du critère accentuel et des emplois s'ajoute l'examen de la structure du thème **sue-*. L'A. s'intéresse à la position des formes $\acute{\epsilon}$ / $\acute{\epsilon}\acute{o}$ / $\acute{o}\acute{i}$ / $\acute{o}\zeta$ dans le système pronominal du grec archaïque et cherche à savoir « si elles appartiennent structurellement aux pronoms personnels ou constituent au contraire un type particulier » (p. 92). Dans ce but, il procède à la reconstruction de la forme du thème de ce groupe. Après avoir défini le traitement de **su-* et **s-* initiaux, il détermine la structure ancienne du thème pour s'interroger ensuite sûr les conséquences morphologiques de l'évolution phonétique. La reconstruction quasi-certaine du thème **sue-* de troisième personne conduit l'A. à rechercher des témoignages éventuels de son apparition dans les autres langues indo-européennes, à savoir l'indo-iranien, l'italique, le germanique, le slave, le balte, le celtique, le tocharien, l'anatolien, l'arménien, le phrygien, le messapien et l'albanais. Le rapprochement des formes qui procèdent d'un thème **sue-* ou **se-* avec celles du grec archaïque $\acute{\epsilon}$ / $\acute{\epsilon}\acute{o}$ / $\acute{o}\acute{i}$ / $\acute{o}\zeta$ amène à la reconstruction de ces thèmes en proto-indo-européen et à leur répartition. — Dans un troisième chapitre, l'A. s'interroge sur la position qu'occupe le thème **seue-* en face de **sue-* pour en cerner les différences dans les langues qui les attestent conjointement, en particulier en grec. L'éclaircissement de ces deux questions conduit à une interprétation diachronique bien fondée de la parenté des deux thèmes. Les données historiques offertes par les langues qui attestent le thème **seue-* et celles qui ont à la fois **seue-* et **sue-* permettent une reconstruction fiable. — Ensuite, l'A. traite de la question du nombre, en particulier du rapport entre les thèmes $\sigma\phi\epsilon-$ (employé au duel et au pluriel) et $\acute{\epsilon}-$ (singulier) ; il relève les éléments susceptibles de justifier leur appartenance à une même catégorie et cherche à établir entre les formes du thème $\sigma\phi\epsilon-$ une distinction accentuelle similaire à celle qui existe entre $\acute{\epsilon}-$ et $\acute{\epsilon}\acute{-}$. — Dans le dernier chapitre, l'A. étudie l'emploi des thèmes spécifiques du réfléchi hors de la troisième personne. Partant du principe que « le critère de la personne n'opérait pas à l'origine dans la série des réfléchis » (p. 333) en proto-indo-européen, il s'interroge sur son évolution dans le système de la langue grecque. — Après une récapitulation des principaux résultats obtenus, l'ouvrage se termine par quelques annexes, la bibliographie et un précieux *index verborum*. — Par cette analyse de la réflexivité en grec ancien, qui allie remarquablement les points de vue philologique et comparatif, l'A. pose les fondements étymologiques du pronom réfléchi dans les langues indo-européennes.

Hélène PERDICOYIANNI-PALÉOLOGOU.